

Lutte contre la Pollution et autres Mesures pour Protéger la Biodiversité du Lac Tanganyika (RAF/92/G32)

**COMPTE-RENDU DE LA SEPTIEME REUNION DU
COMITE DIRECTEUR REGIONAL**

Nairobi, 13 Juillet 2000

Résumé des Principales Conclusions et Recommandations

1. Le compte rendu de la 6^{ème} RCD a été adopté moyennant quelques corrections.
2. Il a été convenu que toutes les délégations rentreraient avec la liste des documents du projet et signaleraient toute omission à l'UCP.
3. Le Comité a accepté le rapport d'Avancement présenté par le Coordinateur du Projet.
4. Les recommandations suivantes ont été formulées en ce qui concerne les étapes suivantes de la convention:

Le Comité Directeur:

CONSIDERANT l'excellent travail accompli par les représentants des quatre pays riverains du Lac Tanganyika en vue d'aboutir à un consensus sur un projet de convention pour une gestion durable du Lac Tanganyika;

CONVAINCU qu'un accord entre les quatre pays riverains est primordial pour pourvoir une base sûre pour une étroite coopération dans la gestion durable du Lac Tanganyika et la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique;

CONSIDERANT que la Convention préconise la mise en place des institutions appropriées pour une coopération à long terme qui apportera les bénéfices accrus à chacun des quatre pays riverains;

ATTENDU qu'il a été demandé à tous les Coordonnateurs Nationaux de transmettre à leurs gouvernements respectifs le document intitulé "Convention pour la Gestion Durable du Lac Tanganyika: Texte de Projet et Commentaires " ;

RECOMMANDE:

1. Que les Gouvernements des Etats riverains prennent toutes les dispositions nécessaires pour mener les consultations au niveau national en vue de la finalisation du projet de Convention; et
2. Que ce processus soit soutenu par le financement "PDF-C" qui a été sollicité auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial.

5. **Toutes les délégations ont adopté le Programme d'Action Stratégique** et la Tanzanie ainsi que la Zambie ont signé ce document. Les délégations du Burundi et du Congo ont promis de faire signer le document par les autorités habilitées suffisamment à temps pour qu'il soit présenté à la réunion du FEM sur la proposition "PDF" le 27 juillet 2000.

1. Introduction

Ce compte-rendu est un résumé des questions débattues et des décisions prises, et non un procès-verbal textuel des discussions. Tous les commentaires concernant un point spécifique de l'ordre du jour se trouvent donc réunis dans la mesure du possible sans tenir compte de l'ordre de succession des interventions pendant la réunion.

2. Lieu

Le Septième Réunion du Comité Directeur a eu lieu au Safari Park Hotel à Nairobi, Kenya, le jeudi 13 juillet 2000. La liste complète des participants se trouve à l'Annexe 1, et la liste des documents soumis à la réunion se trouve à l'Annexe 2.

3. Introduction

Le Coordinateur du Projet (CP) a introduit la réunion et a remercié tous les participants pour être venus à cette réunion finale du comité Directeur Régional qui devait se tenir sous les auspices du Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika (PBLT). Il a également fait remarquer qu'une fois de plus, il se félicitait de la présence de M. George W. Ssentongo du bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe, et secrétaire du sous-comité pour le Lac Tanganyika du CPIA.

4. Election du président

Conformément au principe de rotation à la présidence, la Tanzanie a proposé que le Burundi occupe la présidence. La Zambie a soutenu la proposition, et les deux autres délégations l'ont accepté. Ainsi, M. Jérôme Karimumuryango, Directeur de l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN) et Chef de la Délégation du Burundi a été dûment élu comme président de la réunion.

5. Déroulement de la réunion

5.1 *Point 2: Accueil par le président*

5. M. Jérôme Karimumuryango a remercié les participants pour l'avoir choisi comme président et a souhaité la bienvenue à tous les délégués à cette Septième Réunion du Comité de Direction Régional qu'il a ensuite déclaré officiellement ouverte.

5.2 *Point 3: Analyse et adoption de l'ordre du jour*

6. Le président a présenté un ordre du jour provisoire composé de 10 points. Celui-ci a été légèrement amendé au point 10 intitulé "Dissolution du Comité Directeur Régional et clôture de la RDC" qui est devenu "Clôture de la 7^{ème} RCD". En effet, M. Schuetz-Mueller de l'UNOPS a fait remarquer que bien que le consortium NRI terminerait ses obligations contractuelles le 31 juillet 2000, et qu'ainsi l'UCP serait dissous, l'UNOPS continuerait à assister les pays à faire avancer le projet et que par conséquent, il n'était pas nécessaire de dissoudre le CDR.

7. La délégation de Zambie a demandé des clarifications sur le point 8 "Présentation du PAS pour signature" et a demandé s'il ne serait pas mieux d'examiner d'abord le document avant de le signer. De plus, elle a demandé pourquoi le même processus

n'avait pas été suivi avec le document d'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) avant de s'occuper du PAS.

8. Le président a répondu qu'effectivement, il est toujours plus logique d'examiner un document avant de le signer, mais qu'en ce qui concerne le PAS, ce document avait été distribué bien à l'avance à toutes les délégations et que par conséquent, il espérait que tout le monde l'avait déjà lu et examiné.
9. Le CP a fait remarquer que la traduction du document final d'ADT n'était pas encore terminée et qu'il ne pouvait pas ainsi être distribué à cette réunion. Il a également fait observer que l'ADT était surtout un document technique sur lequel était basé le PAS et que pour cette raison, on a jugé plus important d'apprêter d'abord le PAS pour adoption et signature.
10. Le Burundi a loué l'esprit de collaboration qui avait marqué la session de présentation de la veille, citant M. Schuetz-Mueller qui avait déclaré que le lac Tanganyika contribuait à unir plutôt qu'à séparer les pays riverains. Par conséquent, il espérait que si cet esprit continuait, il serait possible de terminer les réunions du CD et de RTP le même jour plutôt que de les étendre sur deux jours comme initialement prévu. La RD Congo a appuyé la proposition, et la Zambie et la Tanzanie ont aussi accepté la proposition.
11. L'ordre du jour a été finalement accepté comme suit:

POINT

- 1 Ouverture de la réunion et élection du président
- 2 Accueil par le président
- 3 Examen et adoption de l'ordre du jour
- 4 Confirmation du compte-rendu de la 6^{ème} RCD
- 5 Questions soulevées par le compte-rendu de la 6^{ème} RCD
- 6 Etat d'Avancement du Projet
- 7 Remise du projet de Convention et accord sur les étapes suivantes
- 8 Présentation du Programme d'Action Stratégique (PAS) pour signature
- 9 Divers
- 10 Clôture de la 7^{ème} RCD

5.3 Point 4: Confirmation du compte-rendu de la Sixième Réunion du Comité Directeur tenu à Lusaka le 14 le 15 mai 2000.

Les amendements/corrections suivants ont été portés sur le compte-rendu :

12. A la page 1, point 6 des Recommandations, le Burundi a demandé si on n'avait pas oublié d'inclure dans le projet de Convention la formation d'un Comité Technique de Pollution comme convenu à Lusaka. Le CP a expliqué que son inclusion attendait le second projet de Convention. Le Congo a fait remarquer que cette directive de la précédente réunion du comité Directeur apparaissait à la page 21, art. 27 des Commentaires sur le projet de Convention.

13. A l'Annexe 1 "Liste des Participants", les erreurs suivantes ont été faites : Mwengo devait être Mwango, et Mr. Zulu devait être changé en Ms Zulu.
14. A l'Annexe 3 du compte-rendu en anglais "Zambia Welcome Speech" para. 5 point 1, la Zambie fait remarquer qu'il fallait lire "one million "et dans le para 7, ligne 2, on devrait lire "regional co-operation" au lieu de "regional Cupertino".
15. La Tanzanie a fait remarquer que le compte-rendu n'avait pas mentionné leur déclaration de Lusaka. Le CP a répondu qu'aussi loin que remontait sa mémoire, la Tanzanie n'avait pas demandé qu'on inclue officiellement une déclaration écrite de leur part, mais avaient exprimé des points de vue qui avaient été inclus dans le texte général.
16. Avec ces amendements/corrections, le président a déclaré le compte-rendu de la 6^{ème} RCD adopté.

5.4 Point 5: Questions soulevées par le compte-rendu de la 6^{ème} RCD

17. Le Coordinateur du Projet, Dr Andrew Menz, a présenté les documents, RCD7/4.1 "Résumé des progrès sur les principales résolutions de la RCD6" et RCD7.4 "Compte-rendu de la RCD6".
18. Au point No 14 des principales résolutions disant que "Il a été convenu que toutes les données du projet devraient être sur le site web et dans le domaine public", il a été fait remarquer que cela avait été fait.
19. Au para. 19 du compte-rendu de la RCD6 traitant de l'étude spécialisée de pollution, la Zambie s'est demandée si cette étude spécialisée avait été élargie comme souhaité à Lusaka et si le rapport pouvait maintenant être distribué. En plus, les résultats concernant la Zambie restaient inconnus pour eux jusqu'ici, et ils pensaient que sans la contribution Zambienne, l'étude ne serait pas complète. La Zambie a ajouté que le Department of Fisheries (Département des Pêches) n'avait ni mandat ni capacités de s'occuper des affaires concernant l'environnement, mais que ce travail relevait du Ministry for Environment (Ministère de l'Environnement).
20. Le CP leur a assuré que bien que le rapport avait connu du retard, il était maintenant prêt mais encore en traduction. Il a expliqué que comme la présentation de la veille l'avait montré, le rapport était assez complet car il parlait de tous les types de polluants, et qu'il comprenait tous les résultats du secteur Zambien indiquant que la pollution en Zambie était un moindre problème comparé aux autres pays riverains. Concernant l'affiliation institutionnelle pour l'étude de pollution, le CP a expliqué que bien que le Département des Pêches avait effectué des échantillonnages le long de la côte pour l'étude de pollution, l'organisme Environmental Council for Zambia – ECZ (Conseil Zambien pour l'Environnement) avait joué le rôle de chef de file dans ce projet depuis son début,

et que pendant les trois premières années, le coordonnateur de l'étude de pollution pour la Zambie était un membre du personnel de l'organisme "ECZ". Il a aussi souligné le fait que le personnel du Département des Pêches avait en fait les aptitudes nécessaires car ils les avaient apprises assez tôt dans le projet. Néanmoins, il a fait remarquer que pour tout futur travail dans le domaine de la pollution en Zambie, les individus et les institutions devraient être sélectionnés avec plus d'attention.

21. En réponse à la recommandation No 9 et aux paras. 46-55 du compte-rendu concernant le futur siège du projet, le Burundi a présenté une déclaration officielle de son gouvernement, dont le texte original se trouve à l'Annexe 3 de ce compte-rendu. Voici cette déclaration:

" Excellence,

- *Mesdames et Messieurs les membres des délégations de la RDC, de la Tanzanie, de la Zambie et du Burundi,*
- *Mesdames et Messieurs Représentant les Donateurs et Bailleurs de Fonds,*
- *Mesdames et Messieurs Représentant les Organisations Internationales,*
- *Distingués Invités,*
- *Mesdames et Messieurs,*

C'est avec plaisir que mon pays, le Burundi, a reçu l'invitation de participer à la présente réunion des bailleurs de fonds organisée à Nairobi pour le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika. La délégation du Burundi exprime ses vifs remerciements aux organisateurs de cette table ronde des bailleurs de fonds et à toutes les personnalités et organismes qui ont répondu à leur invitation.

L'intérêt du Burundi pour ce projet régional est évident pour plusieurs motifs :

Premièrement:

Le Burundi est l'un des principaux initiateurs dudit projet ;

Rappelons-nous que le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika constitue une des étapes du Processus initié à Bujumbura lors de la conférence tenue dans la capitale de mon pays en 1991. ; c'est au cours de cette conférence que les pays riverains du Lac Tanganyika et la Communauté Internationale ont pris conscience de la nécessité de préserver la richesse incommensurable du Lac.

Deuxièmement:

Parmi les quatre pays riverains du Lac, le Burundi est le seul à avoir sa capitale au bord du Lac ; et parmi toutes les villes situées sur le Lac, Bujumbura est la ville la plus peuplée et la plus productrice de déchets ménagers et industriels rejetés dans le Lac.

Bujumbura étant situé en amont du Lac, la pollution de ce Lac par la capitale du Burundi est alors une menace sérieuse pour la Biodiversité du Lac Tanganyika. Ceci a été mis en évidence dans la cassette vidéo qui nous a été présentée et dans l'exposé sur l'Etude Spéciale de Pollution.

Troisièmement ;

La pauvreté des populations riveraines du lac reste une préoccupation majeure pour le Burundi. Cette pauvreté menace sérieusement la Biodiversité du Lac dont la protection est une priorité pour le Burundi. Les images que nous avons vues et les commentaires entendus dans la cassette vidéo ont suffisamment insisté sur ce facteur de pauvreté.

L'étude spéciale socioéconomique menée dans les quatre pays riverains le confirme, d'après l'exposé de Madame Oda Sindayizeruka que nous venons d'écouter.

Quatrièmement ;

Le lac Tanganyika est une voie de communication importante aussi bien pour le Burundi que pour les autres pays riverains du lac.

Mesdames et Messieurs,

Cet intérêt que le Burundi a pour le projet sur la Biodiversité du lac Tanganyika justifie ses attentes dans la mise en œuvre de ce projet régional. Pour mon Pays, la lutte contre la pauvreté et l'ignorance devrait être une des priorités du Projet car les deux facteurs constituent la plus grande menace qui pèse sur la Biodiversité du lac.

C'est par des projets de développement consistants et continus qui prendront en compte et associeront les décideurs et toutes les couches de la population dans la diversité de leurs activités socioéconomiques que la Biodiversité du Lac Tanganyika sera sauvegardée.

Cette biodiversité sera protégée si le projet apporte un appui institutionnel pensé dans le sens de renforcer et pérenniser les ressources humaines et les moyens matériels nécessaires, dans le court, moyen et long terme. Ces Projets de développement et cet Appui Institutionnel constitueront une base solide sûre pour l'Education Environnementale, la Formation et la Recherche.

Mesdames, Messieurs,

Pour que toutes ces attentes soient réalités, la contribution des bailleurs de fonds est nécessaire. Nous remercions les bailleurs de fonds pour l'Appui financier déjà apporté, en particulier le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) et la Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD).

Dans le Lac Tanganyika, d'une richesse en Biodiversité inestimable, et d'un intérêt régional et mondial qui n'est plus à démontrer, le Burundi reste convaincu que tous les bailleurs de fonds et donateurs vont se mobiliser pour financer le Projet sur la biodiversité du lac Tanganyika, dans le court, moyen et long terme.

Les étapes déjà franchies et les résultats déjà atteints par le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika méritent d'être poursuivis et consolidés dans le cadre d'un développement durable des populations riveraines du lac.

Mesdames, Messieurs,

C'est à Bujumbura qu'est née l'initiative du Projet. Dans ce processus, le Burundi a joué et continue à jouer un grand rôle.

Pour le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika, le Burundi continuera à disponibiliser ses ressources humaines, ses infrastructures et tous les autres moyens nécessaires pour une protection effective et pérenne de la Biodiversité du Lac.

Ayant été un des principaux initiateurs du projet, le Burundi est, et restera un des principaux acteurs dans la mise en œuvre du projet.

*Vive la Biodiversité du Lac Tanganyika ! Vive la coopération régionale et internationale!
Je vous remercie.*

22. Egalement au point No 10 des principales résolutions, concernant particulièrement le para. 54 du compte-rendu, la Zambie a aussi fait la déclaration officielle suivante, dont le texte original se trouve à l'Annexe 4 de ce compte-rendu :

"Dans l'esprit de la fraternité Africaine, la Zambie voudrait supporter le choix de la Tanzanie comme pays hôte de l'Unité de Planification et de Soutien (UPS) au cours de la phase de transition. En donnant notre aval à la Tanzanie, nous avons considéré le fait que ce pays possède un avantage logistique certain car ayant déjà abrité l'UCP. La Zambie croit que le déplacement des équipements à cette période précise dérangerait inutilement une transition douce et affecterait négativement le bon commencement de la phase de transition.

C'est donc pourquoi nous avons décidé de ne pas poursuivre notre souhait d'abriter l'UPS exprimé au cours de la dernière réunion du Comité Directeur comme montré au §54 du compte-rendu. Cette position a été manifestée par notre approbation de la proposition de financement "PDF-C" qui désignait explicitement Dar es Salaam comme siège de cette Unité. Nous profitons de cette occasion pour féliciter nos frères Tanzaniens à cet effet, et nous leur souhaitons plein succès.

Cependant, nous aimerions déclarer clairement que le présent soutien ne veut pas dire que la Zambie abandonne toute compétition pour abriter le siège des institutions de coordination régionale après la phase de transition. Nous n'avons, en aucun cas, entendu aucune raison convaincante sur les raisons qui feraient que la Zambie ne puisse pas être éligible pour abriter lesdites institutions. Je vous remercie."

5.5 Point no 6: Etat d'Avancement du Projet

23. Le CP a présenté le Document RCD7/5 "Résumé des Progrès du Projet – Mai à Juin 2000" qui se trouve à l'Annexe 5 de ce compte-rendu. Il a commenté les points relatifs à la fermeture des stations; les équipements et les inventaires; la vidéo/affiches qui seront distribués bientôt au plus grand nombre de partenaires possible en vue de faire la publicité pour attirer les futures interventions; le site web du projet maintenant en Français et en Anglais dont le contenu sera mis sur CD-ROM une fois que tous les rapports auront été traduits. Il a remercié les facilitateurs pour leurs contributions et a briefé le Comité sur la proposition de financement "PDF-C"; chacune des études spécialisées, le Programme d'Action Stratégique et la Convention.
24. Le CP a distribué au Comité la liste des documents du PBLT publiés jusqu'ici pour leur information. Il a signalé que les rapports résumés finaux pour chaque composante du projet étaient terminés et étaient sous traduction. Le lot entier serait alors préparé dans les deux langues et serait multiplié, relié et distribué le plus rapidement possible.
25. La Zambie a fait remarquer que quelques documents techniques semblaient manquer sur la liste. Il a été convenu que toutes les délégations rentreraient chez elles avec la liste, l'examineraient soigneusement et transmettraient leurs commentaires à l'UCP.
26. Le Comité a accepté le Rapport des Progrès.

5.6 Point no 7: Remise du projet de Convention & accord sur les étapes suivantes.

27. Le CP a présenté le Document "Convention sur la Gestion Durable du Lac Tanganyika: Texte de projet et commentaires, Juillet 2000" Il a expliqué que ce document était composé de deux parties: la première partie était la Version 4 odu Projet de Convention lui-même comme agréée au dernier atelier régional de rédaction. La deuxième partie comprenait les observations détaillées destinées à recueillir toutes les informations techniques nécessaires pour faciliter l'avancement rapide vers la finalisation. Il a précisé que cette partie mentionnait aussi toutes les observations importantes provenant des gens de l'intérieur et de l'extérieur à la région.
28. Le CP suggéré qu'en rapport avec les étapes suivantes vers l'éventuelle finalisation, signature et ratification de la Convention, il serait bénéfique que le Comité directeur fasse une déclaration claire concernant la façon de renforcer ce qui avait déjà été convenu lors de la dernière réunion du Comité Directeur, envoyant par ce fait même au GEF (FEM) un signe d'intention assez fort. Un projet de texte intitulé "Proposition de résolution du Comité Directeur Régional concernant les étapes suivantes pour la Convention" a été distribué.
29. Toutes les délégations ont suggéré que le texte soit reformulé dans le contenu et les nuances linguistiques et ensuite harmonisé dans les deux langues. Ainsi, une équipe composée d'un membre de chaque délégation a été désignée pour préparer une nouvelle formulation du document, en tenant compte des différentes observations des délégations.
30. Ces différentes observations peuvent être résumées ainsi: 1) il n'est pas nécessaire de mentionner spécifiquement la période de deux ans et demi car il est question de la période entière de cinq ans qu'a duré le projet ; 2) il ne s'agit pas d'une résolution mais d'une recommandation; 3) la résolution semble donner des ordres aux gouvernements pour entreprendre certaines et ceci n'est pas correct ; 4) elle devrait indiquer que les unités nationales de planification doivent recevoir suffisamment de moyens pour réaliser leur travail de façon efficace.
31. La Zambie a suggéré de mettre l'accent sur les aspects régionaux dans cette recommandation et ceci a été accepté.
32. L'équipe désigné pour s'asseoir ensemble et travailler avec le CP sur cette nouvelle formulation était composée de M. Bihamiriza (Burundi), Amb. Mapango Kemishanga (RD Congo), Mme Msham (Tanzanie) et M. Chitalu (Zambie).
33. Un texte révisé a été présenté au Comité et après des amendements supplémentaires, une recommandation définitive a été agréée comme suit:

Recommandation de la Septième Réunion du Comité Directeur Régional relative aux étapes suivantes du Projet de Convention pour la Gestion Durable du Lac Tanganyika.

Le Comité Directeur:

CONSIDERANT l'excellent travail accompli par les représentants des quatre pays riverains du Lac Tanganyika en vue d'aboutir à un consensus sur un projet de convention pour une gestion durable du Lac Tanganyika;

CONVAINCU qu'un accord entre les quatre pays riverains est primordial pour pourvoir une base sûre pour une étroite coopération dans la gestion durable du Lac Tanganyika et la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique;

CONSIDERANT que la Convention préconise la mise en place des institutions appropriées pour une coopération à long terme qui apportera les bénéfices accrus à chacun des quatre pays riverains;

ATTENDU qu'il a été demandé à tous les Coordonnateurs Nationaux de transmettre à leurs gouvernements respectifs le document intitulé "Convention pour le Gestion Durable du Lac Tanganyika: Texte de Projet et Commentaires " ;

RECOMMANDÉ:

- 1 Que les Gouvernements des Etats riverains prennent toutes les dispositions nécessaires pour mener les consultations au niveau national en vue de la finalisation du projet de Convention; et
- 2 Que ce processus soit soutenu par le financement "PDF-C" qui a été sollicité auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial.

5.7 Point no 8: Présentation du Programme d'Action Stratégique pour signature

34. Le CP a brièvement expliqué les étapes réalisées jusqu'ici et a dit aux participants que la signature du PAS serait une autre démonstration sans équivoque de l'engagement des pays dans le processus. Il fallait signer sur la page appropriée de ce document qui avait été distribuée bien à l'avance.

35. Certaines délégations n'avaient pas reçu la permission de leurs gouvernements pour signer le PAS pendant cette réunion.

36. Seules les chefs des délégations de la Tanzanie et de la Zambie avaient reçu cette permission et ont dûment signé le PAS.

37. Les délégations du Burundi et de la RD Congo sont déclaré qu'elles étaient heureuses d'adopter le document mais qu'elles cherchaient la signature officielle à leur retour dans leurs pays respectifs. Elles croyaient que ceci ne poserait aucun problème, et ont promis de transmettre à l'UCP une copie du PAS signé en temps utile, pour que les signatures des quatre pays avec le compte-rendu de cette réunion puissent arriver au GEF(FEM) avant leur réunion du 27 juillet 2000 pendant laquelle ils examineront la proposition de demande de financement par "PDF-C".

5.8 Point 9: Divers

38. Aucun divers n'a été évoqué par les participants.

5.9 Point no 10: Clôture de la 7^{ème} RCD

39. La réunion n'a été officiellement clôturée qu'à 17:45 parce qu'il fallait attendre la présentation de la recommandation finale concernant la Convention. Entretemps, on a continué avec l'ordre du jour de la Revue Tripartite.

**ANNEXE 1:
LISTE DES PARTICIPANTS**

BURUNDI

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1. M. Jérôme Karimumuryango | Coordinateur National, Directeur Général INECN |
| 2. M. Boniface Nyakageni | Conseiller au MINATE |
| 3. M. Benoît Bihamiriza | Directeur, Dép. Affaires Juridiques et Contentieux |
| 4. M. Ferdinand Nderagakura | Directeur de l'Environnement, MINATE |
| 5. M. Gabriel Hakizimana | INECN |

DR CONGO

- | | |
|----------------------------|--|
| 6. M. Mbusu Ngamani | Secrétaire Général, Ministère de l'Environnement |
| 7. M. Mady Amule | Coordinateur National, Directeur, Min. de l'Env. |
| 8. Dr Nshombo Mudherwa | Directeur General du CRH-UVIRA |
| 9. Amb. Mapango Kemishanga | Directeur, Dép. Affaires Juridiques et Contentieux |

TANZANIE

- | | |
|-----------------------|---|
| 10. M. Eric Mugurusi | Director, Division of Env., Vice President's Office |
| 11. Ms Anna Mayawalla | Principal Planning Officer, Planning Commission |
| 12. M. W.V. Haule | Assistant Director, Fisheries Division |
| 13. Ms Hawa Msham | Assistant National Co-ordinator, Division of Env. |

ZAMBIE

- | | |
|----------------------------------|--|
| 14. M. Luanda Aongola | Director of Planning, Min of Env and Natural Resources |
| 15. M. George Munshimbwe Chitalu | Assistant National Co-ordinator, ECZ/LTBP |
| 16. M. S.Y. Nsongela | Senior Inspector, EIA, ECZ. |
| 17. Ms Maureen Nsomi | Senior Scientist, NISIR |

NRI

- | | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| 18. M. Nicholas Hodgson | PAS Facilitator |
| 19. David Silverside | Finance Manager |
| 20. Dr Graeme Patterson | Sediments Special Study Co-ordinator |
| 21. M. Richard Paley | M.AG representative |

UNDP

- | | |
|-------------------------|---|
| 22. M. Louis Nduwimana | Environmental Programme Officer, Burundi |
| 23. Ms Winnie Musonda | Sustainable Dev Adviser for Env/GEF Projets, Zambia |
| 24. M. Silvester Sisila | Ass Res Rep, Env and Natural Resources, Tanzania |
| 25. Ms Deborah Kahatano | Programme Officer, Env/GEF, Tanzania |

UNOPS

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| 26. M. Ingolf Schuetz-Mueller | Senior Environment Adviser |
|-------------------------------|----------------------------|

CPU

- | | |
|-------------------------------|--|
| 26. Dr Andrew Menz | Projet Co-ordinator |
| 27. Dr Kelly West | Scientific Liaison Officer |
| 28. M. Pierre-Claver Nzimpora | Rapporteur |
| 29. M. Ritesh Bhandari | Projet Assistant/Conference Co-ordinator |
| 30. M. Mamert Maboneza | Conference Secretary/Administration |

INVITED GUEST

- | | |
|----------------------------|---|
| 31. M. George W. Ssentongo | FAO Sec. CIFA Sub-Committee for Lake Tanganyika |
|----------------------------|---|

ANNEXE 2

LISTE DES DOCUMENTS

1. RCD7/1 Liste des documents
2. RCD7/2 Programme
3. RCD7/3 Ordre du jour provisoire
4. RCD7/4 Compte-rendu de la Sixième Réunion du Comité Directeur Régional
5. RCD7/4.1 Résumé des Progrès sur les principales résolutions de la RCD6
6. RCD7/5 Etat d'Avancement du Projet – Mai 2000 à Juin 2000
7. RCD7/6 Liste des Participants
8. RCD7/7 Itinéraires de voyages

Documents supplémentaires non mentionnés en haut

9. Convention sur la Gestion Durable du Lac Tanganyika: Texte de Projet et Commentaires, Juillet 2000
10. Le Programme d'Action Stratégique pour la Gestion Durable du Lac Tanganyika, Juillet 2000
11. Liste des Documents du PBLT

ANNEXE 3: INTERVENTION DU CHEF DE LA DÉLÉGATION DU BURUNDI A LA REUNION DES BAILLEURS DE FONDS ORGANISEE A NAIROBI LE 13 JUILLET 2000 POUR LE PROJET SUR LA BIODIVERSITE DU LAC TANGANYIKA

- Excellence,
- Mesdames et Messieurs les membres des délégations de la RDC, de la Tanzanie, de la Zambie et du Burundi,
- Mesdames et Messieurs Représentant les Donateurs et Bailleurs de Fonds,
- Mesdames et Messieurs Représentant les Organisations Internationales,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que mon pays, le Burundi, a reçu l'invitation de participer à la présente réunion des bailleurs de fonds organisée à Nairobi pour le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika. La délégation du Burundi exprime ses vifs remerciements aux organisateurs de cette table ronde des bailleurs de fonds et à toutes les personnalités et organismes qui ont répondu à leur invitation.

L'intérêt du Burundi pour ce projet régional est évident pour plusieurs motifs :

Premièrement:

Le Burundi est l'un des principaux initiateurs dudit projet ;

Rappelons-nous que le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika constitue une des étapes du Processus initié à Bujumbura lors de la conférence tenue dans la capitale de mon pays en 1991. ; c'est au cours de cette conférence que les pays riverains du Lac Tanganyika et la Communauté Internationale ont pris conscience de la nécessité de préserver la richesse incommensurable du Lac.

Deuxièmement:

Parmi les quatre pays riverains du Lac, le Burundi est le seul à avoir sa capitale au bord du Lac ; et parmi toutes les villes situées sur le Lac, Bujumbura est la ville la plus peuplée et la plus productrice de déchets ménagers et industriels rejetés dans le Lac.

Bujumbura étant situé en amont du Lac, la pollution de ce Lac par la capitale du Burundi est alors une menace sérieuse pour la Biodiversité du Lac Tanganyika. Ceci a été mis en évidence dans la cassette vidéo qui nous a été présentée et dans l'exposé sur l'Etude Spéciale de Pollution.

Troisièmement ;

La pauvreté des populations riveraines du lac reste une préoccupation majeure pour le Burundi. Cette pauvreté menace sérieusement la Biodiversité du Lac dont la protection est une priorité pour le Burundi. Les images que nous avons vues et les commentaires entendus dans la cassette vidéo ont suffisamment insisté sur ce facteur de pauvreté. L'étude spéciale socioéconomique menée dans les quatre pays riverains le confirme, d'après l'exposé de Madame Oda Sindayizeruka que nous venons d'écouter.

Quatrièmement ;

Le lac Tanganyika est une voie de communication importante aussi bien pour le Burundi que pour les autres pays riverains du lac.

Mesdames et Messieurs,

Cet intérêt que le Burundi a pour le projet sur la Biodiversité du lac Tanganyika justifie ses attentes dans la mise en œuvre de ce projet régional. Pour mon Pays, la lutte contre la pauvreté et l'ignorance devrait être une des priorités du Projet car les deux facteurs constituent la plus grande menace qui pèse sur la Biodiversité du lac.

C'est par des projets de développement consistants et continus qui prendront en compte et associeront les décideurs et toutes les couches de la population dans la diversité de leurs activités socioéconomiques que la Biodiversité du Lac Tanganyika sera sauvegardée.

Cette biodiversité sera protégée si le projet apporte un appui institutionnel pensé dans le sens de renforcer et pérenniser les ressources humaines et les moyens matériels nécessaires, dans le court, moyen et long terme. Ces Projets de développement et cet Appui Institutionnel constitueront une base solide sûre pour l'Education Environnementale, la Formation et la Recherche.

Mesdames, Messieurs,

Pour que toutes ces attentes soient réalités, la contribution des bailleurs de fonds est nécessaire. Nous remercions les bailleurs de fonds pour l'Appui financier déjà apporté, en particulier le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) et la Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD).

Dans le Lac Tanganyika, d'une richesse en Biodiversité inestimable, et d'un intérêt régional et mondial qui n'est plus à démontrer, le Burundi reste convaincu que tous les bailleurs de fonds et donateurs vont se mobiliser pour financer le Projet sur la biodiversité du lac Tanganyika, dans le court, moyen et long terme.

Les étapes déjà franchies et les résultats déjà atteints par le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika méritent d'être poursuivis et consolidés dans le cadre d'un développement durable des populations riveraines du lac.

Mesdames, Messieurs,

C'est à Bujumbura qu'est née l'initiative du Projet. Dans ce processus, le Burundi a joué et continue à jouer un grand rôle.

Pour le Projet sur la Biodiversité du Lac Tanganyika, le Burundi continuera à disponibiliser ses ressources humaines, ses infrastructures et tous les autres moyens nécessaires pour une protection effective et pérenne de la Biodiversité du Lac.

Ayant été un des principaux initiateurs du projet, le Burundi est, et restera un des principaux acteurs dans la mise en œuvre du projet.

Vive la Biodiversité du Lac Tanganyika ! Vive la coopération régionale et internationale !

Je vous remercie.

ANNEXE 4: DECLARATION BY ZAMBIA ON THE HOSTING OF REGIONAL CO-ORDINATION OFFICES

In the spirit of the Africa brotherhood, Zambia would like to endorse Tanzania as the host for the Planning and Support Unit during the bridging Phase. In giving our support to Tanzania, we have considered the issue of logistical advantage that Tanzania has by virtue of her currently hosting the CPU. Zambia believes that relocating the equipment at this point in time would unnecessarily disrupt a smooth transition and affect early commencement of the bridging phase.

It is in our considered view , therefore, that we decided not to pursue further the interest in hosting the PSU we expressed during the last Steering Committee, as reflected in §54 of the minutes. This position has been signified by our endorsement of the PDF-C proposal that explicitly designated Dar es Salaam as the seat of the Unit. We take this opportunity to congratulate our brothers from Tanzania on this and we wish them all the success.

However, we would like to categorically state that our support in this matter does not, in any way, mean that Zambia has abrogated her right to vie for hosting of regional co-ordination institutions after the bridging phase. We have not heard of any convincing reason, whatsoever, as to the reason why Zambia should not be given the due consideration she deserves in hosting these institutions.

ANNEXE 5: Résumé des Progrès: Mai 2000 à Juin 2000

Introduction

Le projet tire à sa fin. Ainsi, durant la période à laquelle le présent rapport fait référence les principales activités auront été la finalisation des rapports, la clôture des stations de terrain, la préparation de la réunion finale qui doit se tenir à Nairobi au milieu du mois de juillet ainsi que les préparatifs pour la fermeture des deux bureaux du projet de Dar es Salaam et Bujumbura. En outre, un effort considérable a été consenti afin d'assurer dans la mesure du possible la suite du projet PDF avant que l'équipe en cours soit licenciée.

Une vidéo sur le lac et des affiches ont été produits afin d'insister sur l'importance de la connaissance du lac et des ses menaces, mettre l'attention sur les aboutissements du présent projet et promouvoir des activités ultérieures sur le lac.

Deux rapports finaux en rapport avec la performance du projet et son rendement ont été réalisés, le premier étant un projet du Rapport Final d'Evaluation, basé sur la mission de l'évaluation finale qui a visité la région au mois de Mai et le deuxième est le rapport terminal de format PNUD.

Les événements clés

De plus amples détails sont contenus dans le Rapport Trimestriel numéro 17.

Unité de Coordination du Projet et NRI

Comité Directeur Régional

La Sixième Réunion du Comité Directeur Régional s'est tenue à Lusaka en Zambie du 4 au 5 Mai 2000, et les délégations des différents pays, du PNUD, de l'UNOPS, du GEF(FEM), de la FAO, du NRI avaient répondu présent. Le programme détaillé de la réunion a été distribué. Durant la réunion, l'ADT et le projet de convention ont été approuvés et la proposition de financement PDF a été modifiée et approuvée. Par la suite, il a été approuvé que l'Unité de Planification et de Soutien d'une durée d'une année envisagé dans le cadre du PDF serait basé à Dar es Salaam en Tanzanie.

Mission d'Evaluation

L'évaluation du projet final s'est déroulée du 28 Avril au 26 Mai 2000. Deux consultants se sont occupés de l'évaluation. Il s'agit de Monsieur Lothar Gündling qui a travaillé exclusivement dans le domaine de la législation et des institutions du projet, étant en même temps chef de l'équipe, et Stanislaw MANIKOWIKI qui a travaillé sur les autres domaines en rapport avec le projet. Après les commentaires du GEF(FEM), le projet de rapport a été transmis à la région le 3 juillet 2000.

Fermeture des stations

Le bureau du projet qui se situe dans les bureaux du Département des Pêches Mpulungu en Zambie a été fermé à la fin du mois de Mai 2000. Le projet voudrait exprimer ses remerciements à M. Mwape, responsable du DoF de Mpulungu ainsi que son équipe pour leur aide au bureau et à l'équipe. Monsieur Clément MWELWA, responsable du projet à Mpulungu a terminé son contrat au mois de juin 2000 et le projet voudrait exprimer ses remerciements pour sa contribution.

Le bureau du projet situé dans les bureaux de Tanzanian Fisheries Research Institute (TAFIRI) a fermé ses portes à la fin du mois de juin 2000. Le projet voudrait remercier Monsieur CHITAMWEBWA, responsable du bureau TAFIRI de KIGOMA ainsi que toute son équipe pour son soutien à notre bureau. Monsieur James BAHATI

BARONGO, cadre d'appui au projet a terminé son contrat le 7 juillet 2000. L'UCP voudrait sincèrement le remercier pour sa précieuse contribution au succès du projet.

Les bureaux du projet de Dar es Salaam et Bujumbura vont être fermés par le Coordinateur et la Responsable de Liaison Scientifique à la fin du mois de Juillet 2000. L'UCP voudrait saisir cette occasion afin de remercier sincèrement le personnel des différents bureaux pour leur contribution au succès du projet. Il s'agit de :

Dar es Salaam:

Madame Maria HIZA – Secrétaire et Assistant Administratif

Monsieur Ritesh Bhandari – Assistant du Coordinateur du Projet

Monsieur Christopher RWEYENDELA – Comptable

Bujumbura

Monsieur Mamert MABONEZA – Cadre d'appui au projet

Monsieur Pierre Claver NZIMPORA – Traducteur

Equipement et Inventaires

L'inventaire de l'équipement du projet a été réactualisé et affiché pour la bonne tenue dans les endroits où la majorité de l'équipement est conservée en attendant la décision finale de leur usage qui sera prise lors de la dernière réunion tripartite.

Vidéo /Affiches

Le PBLT a reçu une équipe de cameramen venus de Nairobi qui ont produit une vidéo sur la richesse et les menaces du lac Tanganyika. Ils ont filmé les rivages du lac dans tous les quatre pays du 7 juin au 18 juin.

Les affiches du projet ont été réalisées, et ensemble avec la vidéo, elles pourront attirer l'attention sur le lac, ainsi que sur les résultats et réalisations ultérieures sur le lac.

Site Web

L'interface Française du site web du PBLT (www.ltbp.org) a été mise sur pied.

A mesure que les rapports finaux deviennent disponibles, ils sont mis sur le site web.

Des échantillons du site ont été produits sur CD pour la dernière réunion de Nairobi. La distribution finale et complète du site sur CD va attendre la traduction finale de tous les rapports qui sera complétée vers mi-juillet.

Les Facilitateurs

Nous sommes reconnaissants pour les efforts consentis par les facilitateurs qui ont contribué à ce projet : Olivier Drieu (sédimentation et pollution industrielle) , Robert Lindley (Pratiques de Pêche), Richard Paley (Biodiversité), Karen Zwick (Socioéconomie) et Jean Paul Ledant (PAS). Ils ont tous terminé leurs contrats avec le PBLT durant ce trimestre.

Proposition "PDF"

La proposition détaillée de la subvention "PDF-C" pour couvrir le financement détaillée du développement du projet a été révisé dans au cours de la réunion tenue au cours de la réunion du PAS de Mai et enfin à la Sixième RCD. Ceci a aussi inclus les changements

mineurs opérés dans le bureau avec une équipe de planification réduite à cinq membres, et l'augmentation des fonds pour le support national.

Par la suite, il a été convenu que l'UPS sera basée à Dar es Salaam pendant sa durée d'une année.

Biodiversité

L'actualisation finale des bases de données a été réalisée.

L'analyse des données et les rapports finaux ont été effectués

Richard Paley, facilitateur de Biodiversité a terminé son contrat.

Présentation des résultats à la réunion de clôture.

Pollution

L'inventaire de la pollution industrielle, la base de données et les rapports ont été finalisés.

Tous les rapports techniques sur la pollution ont été terminés et portés sur le site web.

La finalisation du rapport final du futur programme de suivi de la pollution.

Préparation pour la présentation des résultats aux délégations des pays et donateurs à Nairobi, Juillet 2000.

Sédimentation

Achèvement de l'analyse finale et retrait des équipements de certaines stations de terrain.

Achèvement des rapports finaux des pays.

Achèvement des rapports résumés finaux

Olivier Drieu, facilitateur Sédimentation a terminé son contrat.

Préparation pour la présentation des résultats aux délégations des pays et donateurs à Nairobi, Juillet 2000.

Pratiques de Pêche

Les rapports finaux ont été terminés

M. Robert Lindley, Facilitateur des Pratiques de Pêche, a terminé son contrat

Préparation pour la présentation des résultats aux délégations des pays et donateurs à Nairobi, Juillet 2000.

Socioéconomie

Tous les contrats des membres du personnel ont été terminés; les équipes nationales ont terminé le programme de leurs pays et soumis leurs rapports. Le contrat de la facilitatrice ESSE a été terminé. Les rapports finaux ont été terminés.

Préparatifs pour la présentation des résultats aux délégations des pays et donateurs à Nairobi, juillet 2000.

Enseignement et Education sur l'Environnement.

Les équipes nationales ont achevé leur travail pour les programmes de Formation, Education et Communication (FEC).

Accomplissement des rapports finaux

Les équipes nationales ont achevé leur travail pour les programmes de Formation, Education et Communication (FEC).

Composante juridique

Le projet de convention a été présenté lors de la 6^{ème} réunion du Comité Directeur avec les recommandations pour aller de l'avant. Le projet a été approuvé par la RCD et les étapes suivantes convenues.

Préparation des commentaires détaillés sur chaque article de la convention.

Convention et commentaires reçus de la part de nombreuses sources ont été reliés pour présentation à la RCD finale.

Système d'Informations Géographiques

La plupart des résultats ont été terminés durant le trimestre passé.

Addition de quelques jeux de données

Remise d'ordinateurs et de la métadatabase attendra la dernière Revue Tripartite.

Programme d'Action Stratégique

Le dernier atelier de rédaction du PAS s'est tenu à Lusaka du 1^{er} au 3 Mai, et a été immédiatement suivi de la réunion du Comité Directeur au cours de laquelle les conclusions du PAS et de l'ADT ont été présentées et approuvées.

Le rapport final de l'ADT a été modifié après l'atelier final d'ADT, et par la suite complété conformément à l'accord final sur la priorité de la pollution telle que discutée lors de l'atelier final du PAS.

Le dernier rapport du PAS intitulé "Le Premier Programme d'Action Stratégique pour la Gestion Durable du Lac Tanganyika - Juillet 2000" a été achevé et sera présenté pour approbation à la dernière réunion du Comité Directeur.